

Ça y est, la première (pierre) est posée...

« EMSCONTESSÉ » peut enfin se matérialiser et sortir de terre.



Pose de la première pierre par Mmes Cl. Perrenoud et Br. Cognard, sous le regard de l'architecte A. Gallina (à g.) et de M. Gaudard président de la Fondation Contesse.

L'histoire pourrait débiter ainsi...

« Il était une fois le chiffre 9... » A la fin des années nonante, la volonté de l'Etat de Vaud était (pour faire des économies...) de diminuer le nombre de lits en EMS. Et les hautes sphères politiques de ce canton de déclarer, tous azimuts, qu'il y avait 600 lits de trop pour les personnes âgées !!! De ce fait l'Infirmier Contesse se voyait contraint de supprimer 9 lits... ce qui rendait cette institution invivable sur le plan économique. Un recours fut déposé. La commission de restructuration EMS 2000 demandait à la Fondation Contesse de lui présenter un projet de réorganisation de l'institution sur le seul site de Romainmôtier. Novembre 1999 marquait le début de l'aventure « EMSCONTESSÉ ».

Neuf années pour y arriver

C'est avec une émotion tangible que Michel Gaudard, président de la Fondation, prenait la parole et saluait la présence des habitants de la région et de la plupart des autorités politiques du Vallon du Nozon, Etienne Roy, qui était syndic de Croy au début de l'aventure, M. Diserens chef du SSP (Service de la Santé Publique) qui représentait P-Y Maillard, excusé, et le personnel de la Fondation. On cherchait en vain les députés invités pour cet événement qu'ils avaient pourtant soutenu. Il fit un bref historique de l'étude qui prit 9 années pour passer du projet à la réalisation, une véritable course d'obstacle ! Passant du veto des Monuments historiques sur le premier projet (à Romainmôtier) à la

mobilisation de toute une région, blocage et sueurs froides en 2005 suite au refus par le peuple de la loi sur le financement des EMS. 2006 nouvelle proposition de prise en charge financière des EMS accepté par le Grand Conseil, la même année un recours déposé par l'association Résid'EMS, qui paralyse à nouveau le dossier, est jugé irrecevable au début 2007. Ensuite actualisation du dossier: étude et contrôle des prix datant de 2004 ! C'est avec deux années de retard sur le calendrier initial, qu'en février 2008 les travaux pouvaient enfin débiter !

Cette fois, c'est pour de bon

En fin d'après-midi, le jeudi 13 mars, la pose symbolique de la première pierre du nouvel EMS était une étape importante pour un beau projet, après neuf ans d'études, d'incertitudes et de difficultés comme le soulignait M. Gaudard à la fin de son discours. Puis Claire Perrenoud, administratrice et Brigitte Cognard, infirmière cheffe, décrivent le bâtiment, aux lignes épurées, et ses fonctions multiples. L'institution sera dotée des 34 chambres individuelles et de deux doubles, complétées par quatre places en unité d'accueil temporaire. Des petits salons et un réfectoire ont été prévus à chaque étage regroupant les chambres. Un très grand jardin (protégé) sera accessible par le rez-de-chaussée. Tout a été mis en œuvre pour que les aînés puissent disposer d'un lieu moderne et agréable où un certain art de vivre sera cultivé, art de vivre qui a fait la réputation de Contesse depuis sa création en 1893.

